



**HAL**  
open science

# Les notions de domaine et de constituant en phonétique et en phonologie

Elisabeth Delais-Roussarie, Cécile Fougeron

► **To cite this version:**

Elisabeth Delais-Roussarie, Cécile Fougeron. Les notions de domaine et de constituant en phonétique et en phonologie. Actes des 4èmes Journées d'Etudes Linguistique de Nantes, 2004, Nantes, France. hal-02437263

**HAL Id: hal-02437263**

**<https://hal.science/hal-02437263v1>**

Submitted on 13 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les notions de *domaine* et de *constituant* en phonétique et en phonologie

\*Elisabeth Delais-Roussarie et °Cécile Fougeron

\*CNRS – UMR5610 / ERSS, Université de Toulouse le Mirail, Toulouse, France

°CNRS – UMR 7018 / ILPGA, Université de Paris III, Paris, France

\* Elisabeth. Roussarie@wanadoo.fr

° cecile.fougeron@univ-paris3.fr

## Abstract

In syntax, the distinction between *domains* and *constituents* (or *phrases*) has been proposed in order to account for certain syntactic phenomena. In phonetics and phonology, this distinction seems to hold true in various work, the *domain* being related to a specific rule or process while the *constituent* being linked to the notions of head and hierarchical structure. However a closer look to the usage of these notions shows that the difference between these two types of entities is not well recognized in this field. In this paper we aim at clarifying the difference between both types of grouping in order to determine if both are necessary in order to account for specific phonetic and phonological phenomena.

## 1 Introduction

En syntaxe, les notions de domaines et de constituants renvoient à deux types d'entités distinctes, bien que toutes deux puissent être conçues comme un regroupement d'éléments. Un constituant a des propriétés qu'il ne partage pas nécessairement avec un domaine, à savoir :

- il renferme un élément tête dont il est la projection ;
- il entre généralement dans une structure hiérarchisée ;
- il suppose en général un parenthésage exhaustif ;
- il est construit de façon déterministe selon des règles ou des principes.

En revanche, un domaine se situe sur un autre plan, et n'entre pas nécessairement dans une structure hiérarchisée. Le concept de domaine a été utilisé afin de rendre compte de phénomènes où la notion de barrière ou de frontière est fondamentale (cf., entre autres, Chomsky, 1981 et Milner, 1989). Mais, contrairement à la notion de barrière qui repose sur la seule définition d'une ligne séparatrice, l'idée de domaine sous-tend l'existence d'un empan (span)<sup>1</sup>. De plus, un domaine se distingue d'un constituant sur les points suivants (liste non exhaustive) :

- il est lié à une règle, à un processus ou à une opération. Nous parlons d'ailleurs de « domaine pour une règle » ;
- la notion de domaine repose sur l'idée que les éléments qui le composent sont liés par une propriété, mais cette dernière peut ne pas préexister au domaine<sup>2</sup>. En ce sens, le domaine ne se construit pas de façon déterministe ;

---

<sup>1</sup> « D'un point de vue abstrait, la différence entre domaine et barrière est celle-ci : le domaine définit non seulement une séparation, mais aussi un intérieur et un extérieur, la barrière définit seulement une séparation, mais ne définit pas nécessairement un intérieur et un extérieur » (Milner, 1989 : 462).

<sup>2</sup> « ...Du point de vue prédicatif, ces divers termes [d'un même domaine] sont regroupés parce qu'ils ont au moins une propriété commune. Ici, un problème se pose : quelle est cette propriété commune ? Deux possibilités : ou bien cette propriété préexiste au domaine, ou bien c'est le domaine qui l'attribue. Il faut ici être clair : l'hypothèse des

- il existe pour chaque domaine un élément qui en est en quelque sorte l'élément attracteur, il s'agit de l'élément ou terme « qui a la propriété de faire domaine » (Milner, 1989), mais contrairement aux têtes dans les structures syntaxiques ou métriques, cet élément peut se situer au centre du constituant et ne projette pas nécessairement un constituant de rang supérieur.

En phonétique et phonologie, certains auteurs ont clairement expliqué ce qui distingue le domaine du constituant<sup>3</sup>, mais dans l'usage, ces deux termes sont souvent employés indifféremment. Cela relève-t-il d'un manque de rigueur terminologique ou au contraire du fait que la distinction entre ces deux types de groupement est moins pertinente ou s'établit différemment en phonétique et phonologie qu'en syntaxe ? C'est ce que nous allons tenter d'étudier dans cette communication.

L'objectif que nous nous fixons est double : i.) examiner les unités de groupement utilisées en phonétique et phonologie pour voir si elles s'apparentent davantage à des domaines ou à des constituants ; ii.) voir si l'analyse de certains phénomènes phonologiques ou phonétiques nécessite le recours à ces deux types d'unités. Dans un premier temps, nous présenterons différentes unités prosodiques utilisées en phonétique et phonologie, ainsi que les indices ou processus qui peuvent être utilisés pour les construire. Dans un second temps, nous étudierons trois phénomènes dont le traitement nécessite de reconnaître que les deux types de groupement sont nécessaires en phonétique et phonologie, et qu'ils se distinguent sur des bases assez semblables à celles posées en syntaxe, notamment par Milner (1989).

## 2 Unités de groupement en phonétique et phonologie : domaines ou constituants ?

Afin d'illustrer le type d'unités (pour ne pas dire domaines ou constituants) utilisées en phonétique et en phonologie, nous prendrons l'exemple d'unités définies dans le cadre de la phonologie prosodique qui a offert un cadre théorique à de nombreuses recherches tant phonologiques que phonétiques. Dans ce courant (et bien d'autres), le continuum sonore est analysé comme segmenté en unités, ces dernières relevant de différents niveaux. Un énoncé est donc généralement représenté sous la forme d'une structure hiérarchisée, appelée *Hiérarchie Prosodique*. Cette représentation s'est développée dans le cadre de la Théorie Prosodique<sup>4</sup> pour analyser de nombreux processus postlexicaux (phénomènes de sandhi, etc.) et pour traiter adéquatement les phénomènes prosodiques suprasegmentaux tels que l'accentuation.

### 2.1 La théorie prosodique

Dans la théorie prosodique, la hiérarchie prosodique prend la forme suivante :

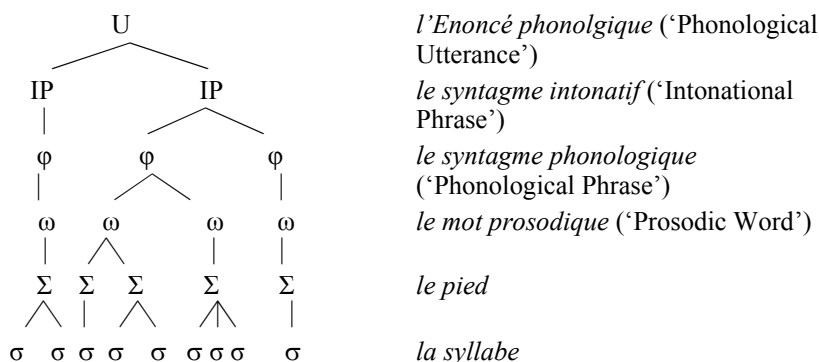
---

domaines est certes compatible avec la première possibilité, mais elle n'est vraiment opératoire que si la seconde se réalise. » (Milner, *ibid* : 488)

<sup>3</sup> Dans Trask (1996), le domaine est défini comme « the stretch of phonological material to which some rule or constraint applies », alors que la notion de constituant renvoie clairement à la notion de structure et de dominance : « in some analyses of phonological structure, particularity of syllable structure, any part of the structure which is dominated by a single node. »

<sup>4</sup> cf., entre autre, Selkirk (1978) et seq. ; Nespor et Vogel (1986).

(1) **la hiérarchie prosodique** (Selkirk, 1978)



Dans les travaux de phonologie et de phonétique, bien que les unités de la hiérarchie prosodique utilisées puissent prendre des noms différents et être construits selon des principes différents, sensiblement les mêmes niveaux de constituance sont reconnus (Cf. Table de synthèse dans Fougeron, 1998, p. 13.). En outre, la bonne formation de la hiérarchie prosodique (voire des hiérarchies prosodiques) repose sur des principes fondamentaux à savoir<sup>5</sup> :

- (2) a. Etagement :            Aucun constituant  $C_i$  ne domine un constituant  $C_j$ ,  $j > i$ .  
i.e. : *Aucune syllabe ne peut dominer un pied ou aucun syntagme phonologique ne peut dominer un syntagme intonatif.*
- b. Dominance :            Tout constituant  $C_i$  doit dominer un constituant de niveau  $C_{i-1}$ , sauf si  $C_i$  est une syllabe.  
i.e. : *Un mot prosodique doit dominer au moins un pied*

Ces deux principes sous-tendent les idées selon lesquelles i.) les unités de la hiérarchie prosodique entrent dans une structure hiérarchisée et ii.) chaque unité est la projection d'une tête. En ce sens, ces unités s'apparentent à des constituants sous certains aspects. Ceci étant, ces unités sont également conçues comme des domaines dans la mesure où elles déterminent les groupements au sein desquels sont appliquées les règles rendant compte de phénomènes phonologiques ou phonétiques<sup>6 et 7</sup>.

<sup>5</sup> Dans le cadre de la Théorie Prosodique, la bonne formation de la hiérarchie prosodique a été pendant un certain temps garantie par l'hypothèse de l'étagement strict ou '*strict layer hypothesis*' (cf. Nespor et Vogel, 1986) : a.) Un constituant non terminal donné est composé de un ou plusieurs constituant(s) de niveau immédiatement inférieur (exemple : un mot prosodique est composé de un ou plusieurs pieds) ; b.) Un constituant de niveau donné est entièrement contenu dans le constituant de niveau supérieur dont il fait partie. Mais cette hypothèse a été fortement critiquée dans de nombreux modèles, y compris dans le cadre de la théorie prosodique (cf. Selkirk, 1995), et cela pour deux raisons : la non-récurtivité et l'exhaustivité du parsing ne doivent pas être obligatoirement respectés pour qu'une structure prosodique soit bien formée.

<sup>6</sup> Pour des exemples précis de phénomènes phonologiques analysés dans des constituants prosodiques, cf., entre autres, Selkirk (1980), Nespor et Vogel (1986) et Inkelas & Zec (1990).

<sup>7</sup> A ce propos, il a souvent été reproché à la théorie prosodique une certaine circularité dans la définition de ces constituants et de ces domaines : un constituant étant défini comme le domaine d'application d'un phénomène particulier, et l'application de ce phénomène venant valider l'existence de ce constituant.

## 2.2 Formation et délimitation de ces unités

Plusieurs éléments phonétiques ou phonologiques peuvent servir d'indices à la construction ou à la segmentation du continuum sonore en unités prosodiques. Ces indices varient selon leur nature et leur fonction :

- ils peuvent être de nature segmentale et suprasegmentale ;
- ils peuvent marquer soit une frontière, soit une étendue. Dans le premier cas, ils jouent un rôle de borne indiquant la frontière gauche et/ou droite des unités. Dans le second cas, ce sont des processus dont l'application se propage au sein de l'unité jouant un rôle intégrateur des éléments au sein de l'unité.

Sans être exhaustif, les indices segmentaux de frontière incluent i.) les variations segmentales positionnelles (cf. Fougeron, 1998 pour une revue) comme les allophones positionnels (par exemple en anglais, les allophones aspirés des occlusives en onset de syllabe accentuée, les allophones clairs ou sombres de /l/ en position onset et coda), les processus de lénition consonantique en position finale, les occurrences de glottalisation en position initiale, les phénomènes de renforcement articulatoires graduels en début de constituants de différents niveaux hiérarchiques ; ii.) les indices distributionnels et phonotactiques propres à chaque langue (inventaires segmentaux plus riches en position onset). En ce qui concerne les indices supra-segmentaux, nous pouvons mentionner i.) les indices de durée (allongement final ou pauses) ; ii.) les indices mélodiques (réalisation de tons de frontières, montée de continuation, etc.) ; iii.) les indices accentuels (en français, par exemple, l'accent indique la frontière droite des syntagmes phonologiques ou groupes accentuels).

Parmi les processus pouvant être utilisés pour construire les unités prosodiques au sein desquels ils se produisent, nous pouvons distinguer i.) des processus segmentaux tels que la coarticulation, l'assimilation, les phénomènes de sandhi (liaison et enchaînement en français ou raddoppiamento sintattico en italien), les phénomènes d'harmonie ; ii.) des phénomènes suprasegmentaux tels que les variations de registres, les phénomènes de déclinaison (downstep et downdrift), etc.

D'après les critères proposés pour distinguer les domaines des constituants, nous pourrions être amenées à penser que les indices de frontières servent à définir des constituants, alors que les processus pourraient être utilisés pour définir les domaines. En fait, ce n'est pas si simple, d'autant que la définition de domaine repose aussi sur l'idée d'une frontière ou d'une barrière.

## 2.3 Une unité prosodique est-elle à la fois un domaine et un constituant : c'est pas si simple !

Comme nous venons de le voir, il n'est pas aisé de déterminer si les unités utilisées en phonétique et phonologie sont des domaines ou des constituants. Ni les définitions proposées pour ces unités dans la Théorie Prosodique ni les types d'indices utilisés pour les construire ne permettent de faire un choix. Cela pourrait s'expliquer par le fait que i.) les unités prosodiques sont à la fois des constituants et des domaines ; ii.) la distinction entre les deux types de groupement n'a pas cours en phonétique et phonologie. Il nous semble qu'aucune des deux explications n'est satisfaisante.

Les unités ou groupements utilisés pour rendre compte de certains phénomènes sont sans conteste des constituants. Les unités métriques, par exemple, entrent dans une hiérarchie où chaque niveau est la projection d'une tête. En ce sens toute hiérarchie prosodique construite sur des bases métriques (à partir d'une grille ou non) est une hiérarchie de constituants. En revanche, les unités construites à partir de processus segmentaux ou tonaux ne sont pas nécessairement des constituants, d'autant qu'il est difficile de définir leur tête. Dans certaines langues, il semble que des unités construites sur bases métriques ou tonales soient également les domaines pour l'application de certains processus segmentaux. Jun (1993) a montré que le groupe accentuel défini sur bases tonales en coréen est également le domaine d'application de plusieurs processus segmentaux (lénition des occlusives voisées, réduction vocalique, etc.). En revanche, dans d'autres langues, des unités prosodiques définies sur bases métriques ou tonales et entrant dans une hiérarchie ne sont pas des candidats satisfaisants pour prédire l'application de certains phénomènes segmentaux. Pour cela, il peut être nécessaire de recourir à des domaines construits sur un

autre plan. En français, le syntagme phonologique ou le groupe accentuel, quelle que soit la façon dont ils sont définis (en partant du linguistique ou en partant de la substance) permettent de rendre compte de la distribution des accents primaires, mais ne permettent pas de prédire la réalisation de phénomènes tels que la liaison (cf. § 3.2, et également Post, 2000 ; Fougeron et Delais, 2004).

Bien que certains phénomènes tels que l'accentuation permettent de définir des unités prosodiques qui soient des constituants, ces derniers ne sont pas nécessairement les domaines au sein desquels peuvent s'analyser d'autres phénomènes phonétiques ou phonologiques, et cela dans une même langue. En outre, les unités qui doivent être définies pour rendre compte de ces phénomènes ne peuvent pas toujours entrer dans la même hiérarchie que les constituants métriques. Dès lors la distinction entre domaine et constituant est nécessaire en phonétique et phonologie. C'est ce que nous allons montrer en nous appuyant sur trois exemples précis.

### 3 Domaine et constituant en phonétique et phonologie : quelques exemples précis

#### 3.1 Le focus

Dans de nombreuses langues, l'intonation après le focus (qu'il soit contrastif ou non) est caractérisée par un contour plat dans le bas du registre du locuteur (cf., entre autres, Hirst et Di Cristo, 1998, Beyssade et al., à paraître). Dès lors, l'élément focal constitue en quelque sorte une frontière permettant de définir deux domaines : le domaine pré-focal et le domaine post-focal (cf. exemple (3) et fig. 1).

(3) A : Il a écrit combien de romans policiers ?

B : *Il a écrit dix sept romans policiers.*

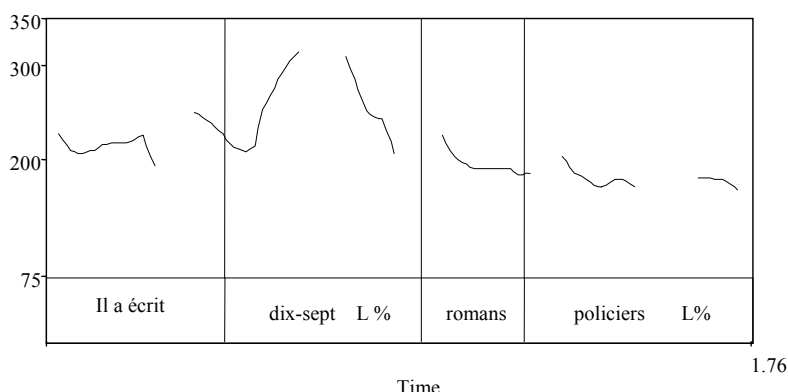
Phrasing en Groupes Accentuels: (il a écrit)<sub>GA</sub> (dix sept)<sub>GA</sub> (romans)<sub>GA</sub> (policiers)<sub>GA</sub>

Domaines : {il a écrit dix-sept}<sub>Pré-focal</sub> {romans policiers}<sub>Post-focal</sub>

---

{ (il a écrit)<sub>GA</sub> (dix sept)<sub>GA</sub> } { (romans)<sub>GA</sub> (policiers)<sub>GA</sub> }

Fig. 1 : Courbe intonative de l'exemple (3). La courbe de F0 est plate après l'élément focal. Cela permet de distinguer deux domaines.



Comme nous le voyons en (3), l'existence de ces deux domaines ne remet pas en cause l'existence des constituants prosodiques. En français, on peut observer plusieurs cas de figures illustrant les relations entre les deux types de groupement :

- le domaine post-focal peut correspondre à un groupe accentuel ou à un syntagme intonatif (quand l'élément focal est suivi d'une pause). Dans ce cas, les frontières de ce domaine sont alignées avec celles du/des constituant(s) métrico-prosodique(s) ;
- la coexistence de ces deux types de groupement apparaît également dans le fait que le domaine post-focal semble se superposer à un découpage en constituants prosodiques, mais dont il modifie la réalisation de surface. En effet, les syntagmes phonologiques (ou groupes accentuels) situés dans le domaine post-focal ne sont délimités que par un allongement final, les accents finaux n'apparaissant pas dans le contour plat propre à ce domaine. Ainsi en français (mais aussi en coréen, cf. Jun, 1993), le domaine post-focal est marqué par une désaccentuation mais pas par une suppression du découpage en constituants métrico-prosodiques. (pour une étude sur le français, cf., entre autres, Jun et Fougeron, 2001)
- Dans certains cas particuliers de focus contrastif ('les corrections'), le contraste peut porter sur l'initiale du mot lexical, si bien que la frontière de début de domaine post-focal intervient en milieu de mot.

(4) J'ai dit DÉférence, et non référence.

En (4), si le domaine post-focal est défini de façon stricte, il débute en milieu de mot. Dès lors, la frontière gauche du domaine post-focal n'est alignée avec aucun constituant prosodique de niveau inférieur.

Il semble donc que pour rendre compte de la réalisation prosodique de l'articulation fond/ focus, il faille mettre en parallèle des unités appartenant à des plans différents mais interagissant : i.) deux domaines définis à partir de l'application d'un phénomène de diminution du registre intonatif (aplatissement de la courbe de F0), ii.) des constituants métrico-prosodiques assurant le phrasé de la séquence.

### 3.2 La liaison en français

Dans de nombreuses études consacrées à la phonologie du français, il existe une volonté de définir le domaine de la liaison en termes de constituants prosodiques (cf., entre autres, Grammont, 1933 ; Nespor et Vogel, 1986 ; Selkirk, 1980 et seq.). Dans le cadre de la Théorie Prosodique, le syntagme phonologique (cf. Nespor et Vogel, 1986 ; Selkirk, 1986) ou le groupe accentuel/rythmique (cf. Scarborough et Jun, 2003) ont été proposés comme domaine de la liaison. Or l'observation du conditionnement prosodique de la réalisation des liaisons a montré qu'aucun de ces deux constituants, qu'il soit défini à partir de la syntaxe ou sur des bases prosodiques, ne permet

- de rendre compte de tous les cas observés. En effet, certaines liaisons peuvent se faire à la frontière de ces constituants ;
- de prédire l'occurrence de la liaison. La liaison n'est pas toujours réalisées dans ces constituants. (cf., Post, 2000 ; Scarborough et Jun, 2003 et Fougeron et Delais, 2004).

Avec la liaison, nous sommes donc en présence d'un processus phonologique qui ne semble pas borné dans un constituant prosodique, cependant celui-ci opère dans un domaine. Ce domaine peut être défini i.) comme le groupement des deux mots liés (ex. <petit\_enfant>), ou bien ii.) comme la séquence où s'opère la resyllabation (la consonne de liaison et la syllabe suivante). En outre, ce domaine répond aux critères définis en introduction :

- la liaison permet de délimiter un empan où se produit une resyllabation, donc un processus ;
- la consonne de liaison peut être considérée comme l'élément attracteur « ayant la propriété de faire domaine ».

Dès lors, nous voyons que la distinction entre domaine et constituant peut également se justifier pour rendre compte de la réalisation phonologique des énoncés.

### 3.3 La coarticulation

Nombreuses études phonétiques se sont intéressées à l'étendue des phénomènes de coarticulation, Il est cependant difficile de conclure sur la taille et les caractéristiques de ce domaine tant les résultats varient en fonction des études, des articulateurs étudiés, des locuteurs, des langues, etc. Pourtant, il apparaît clairement que la coarticulation se produit dans un domaine dont les frontières ne sont pas alignées avec celle d'un constituant particulier : ce domaine peut chevaucher les frontières de syllabes, de mots, de syntagmes phonologiques, voire de constituants plus grand.

En effet, si pour Kozhechnikov et Chistovitch (1965) la coarticulation ne peut s'étendre qu'à l'unité minimale de production, la syllabe articuloire, plusieurs travaux ont montré que les phénomènes coarticulatoires pouvaient avoir une étendue beaucoup plus large. Par exemple, Benguerel et Cowan (1974) ont montré que l'anticipation d'un geste d'arrondissement pour une voyelle arrondie pouvait commencer jusqu'à 6 consonnes avant cette voyelle (cf. leur célèbre exemple « sinistre structure »), ceci indépendamment du fait que les segments soient séparés ou non par des frontières de constituants syllabiques ou lexicaux. Si d'autres études ont infirmé ces résultats en montrant que l'empan de la coarticulation était fixe par rapport au début du segment source (ex. Bell-Berti et Harris, 1982), cet empan dépend principalement des caractéristiques dynamiques des gestes articuloires et non des limites de certains constituants de la hiérarchie prosodique. Ainsi la coarticulation peut s'étendre au delà d'une frontière de constituant.

Pour autant, le fait que le domaine de la coarticulation ne corresponde pas à un constituant prosodique n'exclut pas que la constituance prosodique ait un effet sur la coarticulation. En effet, on observe que l'ampleur des phénomènes coarticulatoires est affectée par les frontières de constituants, les frontières entre les constituants les plus hauts dans la hiérarchie étant les moins perméables à la coarticulation (cf. entre autres Meynadier 2003). Une réduction (ou augmentation) de la coarticulation pourrait donc être un indice de frontière entre constituants prosodiques (que cela soit le fait d'un marquage volontaire de la frontière ou bien que la frontière elle-même porte une certaine imperméabilité à la coarticulation), sans que ces constituants soient le domaine du phénomène.

## 4 Conclusion

Dans cette communication, nous avons voulu montrer, en nous appuyant sur des faits relativement connus, qu'il est important de bien distinguer les deux types de groupements, et d'éviter des 'confusions terminologiques'. En effet, en phonétique-phonologie, tout comme en syntaxe, les notions de domaine et de constituant renvoient à des entités différentes. Ces deux types de groupement se distinguent par des propriétés clairement distinctes et ne se situent pas nécessairement sur le même plan.

En outre, nous avons montré que si domaines et constituants peuvent être marqués dans la substance par des indices de mêmes types (marqueurs de frontières ou processus), certains constituants tels qu'ils sont définis dans la Hiérarchie Prosodique peuvent être des domaines, mais ils ne le sont pas tous. D'autre part, à travers l'examen de trois phénomènes de types différents, nous avons voulu montrer que domaine et constituant ont des réalités différentes et que les deux sont nécessaires pour rendre compte des données.

## Références

- Aronoff, M. (1980). The treatment of juncture in American linguistics. In M. Aronoff & M.L. Kean (Eds.), *Juncture*. Saratoga: Amna Libri, pp. 29-36.
- Bell-Berti, F. & Harris K. S. (1982) Temporal patterns of coarticulation: Lip rounding. *Journal of the Acoustical Society of America*, 71, 449-459.
- Benguerel, A. P. & Cowan, H. A. (1974) Coarticulation of upper lip protrusion in French. *Phonetica*, 30, 41-55.
- Beysade, C. ; Delais-Roussarie, E. ; Marandin, J.M. ; Rialland, A. (à paraître). Prosody and Information. In de Swart Henriëtte and Francis Corblin (eds), *Handbook of French Semantics*. Stanford : CSLI. (<http://www.let.uu.nl/~Henriette.deSwart/personal/Pics/picsproject.html>)



- Chomsky, N. (1981). *Théorie du gouvernement et du liage : les conférences de Pise*. Trad. française de P. Pica (1991). Paris : Editions du Seuil
- Chomsky, N., & Halle, M. (1968). *Principes de phonologie générative (The sound pattern of English)*, trad. française de P. Encrevé (1973). Paris : Editions du Seuil
- Delais-Roussarie, E. (1996). Phonological phrasing and accentuation in French. In M. Nespor & N. Smith (Eds.), *Dam phonology : HIL phonology papers II* (pp. 1-38). La Haye : Holland Academic Graphics
- Fougeron C. (1998). *Variations articulatoires en début de constituants prosodiques de différents niveaux en français*. Thèse de doctorat, Université de Paris III, France.
- Fougeron, C. & Delais-Roussarie E. (2004). Liaisons et enchaînements : « Fais\_en à Fez\_en parlant ». *Actes des Journées d'Etude sur la Parole 2004*. Fès, Maroc. Avril 2004
- Grammont, M. (1933). *Traité de phonétique*. Paris: Delagrave
- Hayes, B. (1989). The prosodic hierarchy in meter. In P. Kiparsky & G. Youmans (Eds.), *Rhythm and meter*, Orlando: Academic Press
- Hirst, D.J. and A. Di Cristo (eds). (1998). *Intonation Systems: A survey of Twenty Languages*. Cambridge University Press.
- Inkelas, S., & Zec D. (Eds.) (1990). *The Phonology-syntax connection*. Chicago : The University of Chicago Press
- Inkelas, S., & Zec D. (1995). Syntax-phonology interface. In J. Goldsmith (ed) *The Handbook of phonological theory*. Cambridge (MA) : Blackwell Publishers Inc, pp. 535-549.
- Jun, S.-A. (1993). *The Phonetics and Phonology of Korean Prosody*. PhD Dissertation. The Ohio State University (published 1996 by Garland Publishing Inc., New York).
- Jun, S.A. & Fougeron C. (2000), A Phonological model of French intonation. In A. Botinis (ed.) *Intonation: Analysis, Modeling and Technology*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers. pp.209-242
- Kaisse, E. (1985). *Connected speech : the interaction of syntax and phonology*. Orlando: Academic Press
- Kozhevnikov, V. A. & Chistovich, L. A. (1965) Rech: *Artikulatsiya i Vospriyatatie* (Moscow-Leningrad). Trans. *Speech: Articulation and Perception*. Washington, DC: Joint Publication Research Service, No. 30, 543.
- Meynadier, Y. *Interaction entre prosodie et (co)articulation linguopalatale en français*. Thèse de Doctorat en Sciences du Langage : Université Aix-Marseille I. Sous la direction de Alain Marchal. Janvier 2003. [Non publiée]
- Milner, J.-C. (1989) *Introduction à une science du langage*. Paris : Editions du Seuil.
- Nespor, M., & Vogel, I. (1986). *Prosodic Phonology*. Dordrecht : Foris Publication
- Odden, D. (1990). Syntax, lexical rules and postlexical rules in Kimatuumbi. In S. Inkelas & D. Zec (Eds.) *The phonology-syntax connection* (pp. 259-277). Chicago : The University of Chicago Press
- Post, B. (2000). Pitch accents, liaison and the phonological phrase in French. *Probus* 12, 127-164
- Scarborough, R. & Jun S-A (2003) Accentual Phrase and the domain of liaison in French. Poster presented at 15th ICPHS, Barcelona, 2003
- Selkirk, E. (1978). On prosodic structure and its relation to syntactic structure. In T Fretheim (ed.), *Nordic Prosody*, vol. 2 (pp. 111-140) II, Trondheim : TAPIR
- Selkirk, E. (1980) Prosodic Domains in Phonology: Sanskrit Revisited. In M. Aronoff and M.-L. Kean (eds.), *Juncture*. Anna Libri, Saratoga, CA.
- Selkirk, E. (1986). On derived Domains in Sentence Phonology. *Phonology* 3, 371-405.
- Selkirk, E. (1995). The prosodic structure of function words. In J Beckman, S. Urbanczyk & L. Walsh (Eds), *Optimality Theory Occasional Papers: UMOP 18* (pp. 439-470). Amherst: UMAS
- Trask, R.L. (1996). *A dictionary of phonetics and phonology*. London:Routledge.